

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION (CGVU) PROPRIÉTAIRES

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGVU) définissent les règles applicables à l'utilisation de la plateforme Wagy (ci-après « la Plateforme ») par les **propriétaires bailleurs**.

2. Accès au service et tarification

- **10 premiers lots gratuits.**
- Au-delà, tarification par tranches de 10 lots :

Nombre de lots	Tarif mensuel TTC
11 à 20 lots	19,90 €
21 à 30 lots	29,90 €
31 à 40 lots	39,90 €
...	+10 € par tranche de 10 lots

3. Exécution des missions

Les demandes effectuées via la Plateforme sont transmises aux sous-traitants partenaires de Wagy.

4. Paiement et manquements

Les abonnements sont facturés mensuellement.

En cas de manquement à un paiement :

- Suspension temporaire de l'accès à la Plateforme,
- Mise en demeure adressée au Client,
- Résiliation possible sous 15 jours si non-régularisation.

5. Responsabilités

- Wagy agit comme intermédiaire entre propriétaires, locataires et sous-traitants.
- Wagy n'est pas responsable de la qualité, du délai ou du coût des interventions effectuées par les sous-traitants.
- Les propriétaires doivent fournir des informations exactes et coopérer pour le bon déroulement des interventions.

6. Données personnelles

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique réalisé par Wagy. Elles

sont indispensables au traitement des demandes et à la gestion des interventions.

- Conservation : aussi longtemps que nécessaire à l'exécution des prestations et garanties.
- Accès : limité aux employés habilités de Wagy et à ses sous-traitants contractuellement liés.
- Droits : conformément à la loi « Informatique et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, et au Règlement Européen (UE) 2016/679, tout utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et d'opposition.
- Contact : les demandes doivent être adressées au responsable du traitement (coordonnées figurant sur le contrat).
- Recours : en cas de litige, possibilité de saisir la **CNIL**.

7. Durée et résiliation

- Le contrat est conclu pour une durée indéterminée, et prend effet à compter de la date de souscription.
- Le contractant peut mettre fin au contrat en adressant une **lettre recommandée avec accusé de réception** au moins **un 1 mois avant la date anniversaire** du contrat.
- Toute résiliation en dehors de ce délai ne sera prise en compte qu'à la fin de la période contractuelle en cours.

8. Modification des CGVU

Wagy se réserve le droit de modifier les présentes CGVU, réputées acceptées sous 30 jours sans opposition écrite.

9. Loi applicable

Les présentes CGVU sont régies par le droit français. Tout litige relève de la compétence des tribunaux du ressort du siège social de Wagy.